

CA Mâconnais Beaujolais Agglomération (Siren: 200070308)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Mâcon
Arrondissement	Mâcon
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	08/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun	
Nom du président	M. Jean-Patrick COURTOIS	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	67 esplanade du Breuil
Numéro et libellé dans la voie	CS 20811
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71011 MACON CEDEX
Téléphone	03 85 21 07 70
Fax	03 85 40 99 76
Courriel	accueil@mb-agglo.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée 79 557

Densité moyenne 265,58

Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Azé (217100163)	1 073
71	Berzé-la-Ville (217100320)	691
71	Bussières (217100692)	593
71	Chaintré (217100742)	600
71	Chânes (217100841)	549
71	Charbonnières (217100999)	342
71	Charnay-lès-Mâcon (217101054)	7 663
71	Chasselas (217101088)	175
71	Chevagny-les-Chevrières (217101260)	615
71	Crêches-sur-Saône (217101500)	3 063
71	Davayé (217101690)	802
71	Fuissé (217102102)	400
71	Hurigny (217102359)	2 090
71	Igé (217102367)	892
71	La Chapelle-de-Guinchay (217100908)	4 173
71	Laizé (217102508)	1 137
71	La Roche-Vineuse (217103712)	1 598
71	La Salle (217104942)	556
71	Leynes (217102581)	532
71	Mâcon (217102706)	34 417
71	Milly-Lamartine (217102995)	338
71	Péronne (217103456)	663
71	Prissé (217103605)	2 043
71	Pruzilly (217103621)	342
71	Romanèche-Thorins (217103720)	2 039
71	Saint-Amour-Bellevue (217103852)	579
01	Saint-Laurent-sur-Saône (210103701)	1 749
71	Saint-Martin-Belle-Roche (217104488)	1 418
71	Saint-Maurice-de-Satonnay (217104603)	509
71	Saint-Symphorien-d'Ancelles (217104819)	1 204
71	Saint-Vérand (217104876)	167
71	Sancé (217104975)	2 083
71	Senozan (217105139)	1 141
71	Sologny (217105253)	602
71	Solutré-Pouilly (217105261)	365
71	Varennes-lès-Mâcon (217105568)	556
71	Vergisson (217105675)	262
71	Verzé (217105741)	813
71	Vinzelles (217105832)	723

Groupement Mise à jour le 01/01/2020

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

8° Eau ;

- Assainissement collectif

9° Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 ;

- Assainissement non collectif

Compétences supplémentaires : 4. Environnement : ? Service public de l?assainissement non collectif. (CCMB)

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Lutte contre les nuisances sonores

Compétences optionnelles : 2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : ? Lutte contre les nuisances sonores ;

- Lutte contre la pollution de l'air

Compétences optionnelles : 2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : ? Lutte contre la pollution de l'air ;

- GEMAPI: Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI: Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines

10° Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L. 2226-1.

- Autres actions environnementales

Compétences optionnelles : 2. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : ? Soutien aux actions de maîtrise de la demande d?énergie. Compétences supplémentaires : 3. Protection des espaces naturels sensibles ou remarquables : ? Participation financière aux actions visant à la restauration, la préservation, la mise en valeur et la gestion durable des sites naturels classés ou inscrits du périmètre communautaire et de leur environnement.

Sanitaires et social

- Action sociale

Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion éconpatient des dispositifs el de la prédiction de la définitation de la développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2020

Compétences obligatoires : En matière de développement économique : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Développement et aménagement social et culturel

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Compétences optionnelles : 3. Equipements culturels et sportifs d?intérêt communautaire ? Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Compétence supplémentaire : 1. Enseignement : ? Soutien au développement de l'enseignement supérieur.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences supplémentaires : 2. Culture : ? Participation au financement de la « scène nationale » du centre culturel de Mâcon.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Compétences obligatoires : En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Compétences obligatoires : En matière d'aménagement de l'espace communautaire : - création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;

- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Compétences obligatoires : En matière d'aménagement de l'espace communautaire : - organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la 1ère partie du code des transports, sous réserve de l?article L.3421-2 du même code.loi .

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétences optionnelles : Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

- Parcs de stationnement

Compétences optionnelles : Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : En matière de développement économique : - création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; - promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Compétences obligatoires : En matière d'équilibre social de l'habitat : - programme local de l'habitat ;

- Politique du logement non social
- Politique du logement social

Compétences obligatoires : En matière d'équilibre social de l'habitat : - politique du logement d'intérêt communautaire ;

- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire; réserves foncières pour la mise en ?uvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat; - action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2020

- Action et aide financière en faveur du logement social

Compétences obligatoires : En matière d'équilibre social de l'habitat : - actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Compétences obligatoires : En matière d'équilibre social de l'habitat : - action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;

- Amélioration du parc immobilier bâti

Compétences obligatoires : En matière d'équilibre social de l'habitat : - amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétences obligatoires : En matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
69	SM d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL) (256900705)	SM fermé	406 916
71	SI eaux de la petite Grosne (200092476)	SM fermé	45 703
71	SYDRO 71 (257103424)	SM ouvert	255 937
71	SM SPANC du Clunisois (200004240)	SM fermé	21 911
71	SI eaux du Haut-Mâconnais (200092443)	SM fermé	10 663
71	SM d'études et de traitement des déchets (257103341)	SM fermé	377 557
71	SI eaux du Nord de Mâcon (200092484)	SM fermé	40 342
71	SI Eaux du Mâconnais-Beaujolais (200092450)	SM fermé	14 090
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	2 071 001
71	SIVOM à la carte du Mâconnais (200079390)	SM fermé	13 548
71	PETR Mâconnais Sud Bourgogne (200076214)	SM fermé	118 601

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)